

LE JOURNAL NATIONAL
 L'ÉDITION EN VIGUEUR
 Dimanche le 3 MAI 1925
 POUR DES RENSEIGNEMENTS, S'ADRES-
 SER AUX AGENTS.

PROVINCIALE

1900
 \$ 5,000,000.00
 \$ 4,500,000.00
 \$40,646,000.00

confiés à son département
 leurs, ces messieurs exami-
 t avec tels dépôts.
 les actionnaires lors de sa
 ses directeurs.

ation
MAS LAPORTE
 éral
NU
 -Censeurs
EAU
 de Québec

ances de Québec, d'Ontario
 ce-Edouard.

lassent pas de la
 ! Oh maman, que
 es flocons de blé
 s.
 ferme et le transforme
 ont la saveur merveil-
 faut la récolte annuelle
 satisfaisant à la demande
 de la crème et votre
 flocons dorés est pour
 essayez-les au déjeuner.
 Servis dans les meil-

Toujours très frais.
 L'enveloppe inté-
 rieure waxtite, ex-
 clusive de Kellogg
 conserve les flocons
 de blé d'Inde Kel-
 logg toujours frais
 et croustillants.



ue vous pouvez faire
 les jours dans votre

ADMINISTRATION ET PUBLICITE
 Abonnement payable d'avance.

Canada—Excepté cité
 de Québec..... 1.00
 Cité de Québec et pays
 étrangers..... 1.50
 Pour les Sociétaires de
 la Coopérative Fédé-
 rée de Québec..... 75c.

Tarif des annonces 10c. la ligne
 Annonces classifiées 25 mots, 50
 sous par insertion, plus un sous
 par mot additionnel au-dessus
 de 25 mots, minimum 50 sous

Pour abonnement et annon-
 ces écrire au 'Bulletin de la
 Ferme' Limitée, 111 Côte de la
 Montagne, (Edifice Morin),
 Québec, Case postale 129—
 Tél. 2-4297.

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE
 Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès



ORGANE OFFICIEL DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
 QUÉBEC, LE 30 AVRIL 1925

REDACTION ET
 COLLABORATION

Cette revue est consacrée aux
 intérêts de la ferme et du foyer
 rural.

Elle est rédigée par un comi-
 té de techniciens et de prati-
 ciens agricoles, assistés de col-
 laborateurs occasionnels et de
 correspondants de diverses in-
 stitutions agricoles. Toute col-
 laboration est sujette au con-
 trôle du directeur.

La correspondance concer-
 nant la rédaction doit s'adres-
 ser au Directeur du 'Bulletin
 de la Ferme', Case postale 129
 Haute-Ville, Québec.

Volume XIII

Numéro 18

Page de la Coopérative Fédérée de Québec.

L'Importance de nos Produits Laitiers

Quelques Considérations sur l'Industrie Laitière dans Québec

Au 30 juin 1924, le Service de l'Industrie Laitière de la province de Québec, enregistrait 348 fabriques combinées de beurre et de fromage, 669 beurrieres, 605 fromageries et 57 postes d'écémage, soit un grand total de 1679 fabriques. De ce nombre, 263 fabriques étaient restées en opération toute l'année, 377 pendant neuf mois et les autres entre quatre et huit mois.

Ces fabriques ont reçu, durant les mois de fabrication intense, de mai à novembre, 1,379,974,690 livres de lait; et voici dans quelle proportion, cette quantité a été employée à faire du fromage, du beurre et de la crème:

Livres de lait reçu et converti en:	Fromage.	451,413,708 lbs	32.71%
	Beurre...	422,321,984 "	30.60%
	Crème..	53,668,425 "	3.88%
Lait écrémé sur la ferme, dont la crème a été convertie en beurre aux fabriques..		310,064,251 "	22.47%
Lait écrémé sur la ferme, dont la crème a été vendue en nature par les fabriques..		142,506,322 "	10.34%
		1,379,974,690 "	100.00%

Ces données ne comprennent que le lait et la crème fournis aux fabriques du 1er mai au 1er novembre et ne comprennent pas, par conséquent, la production totale d'un grand nombre de fabriques. Ces chiffres ne comprennent pas non plus le lait et la crème fournis aux fabriques des villes, sauf les quantités qui proviennent des fabriques de la campagne.

D'après ces chiffres, il y aurait eu une augmentation de lait fourni aux fabriques comparé avec 1922 de 48,083,123 lbs. Cette augmentation aurait été plus considérable si une partie de la Province n'avait pas tant souffert de la sécheresse.

La production du beurre de fabrication en 1923 a été de 59,226,767 lbs comparée avec 57,258,470 lbs en 1922, soit une augmentation de 1,968,297 lbs. La production du fromage qui était de 38,923,778 lbs en 1922 a été de 46,890,579 lbs en 1923, soit une augmentation de 7,966,801 lbs.

Le prix moyen du beurre a été de 0.345c en 1923; en 1922 de 0.349c—le prix du fromage de 0.155c en 1922 et de 0.187c en 1923. Le revenu global provenant de ces deux sources a dépassé \$29,375,000 en 1923, soit \$20,605,000 pour le beurre et \$8,780,000 pour le fromage.

Les fabricants

Au 1er juillet, les 1,679 fabricants qui étaient en charge des fabriques, avaient les qualifications suivantes:

Diplômes de fabricant de beurre et de fromage.....	215	12.80%
Diplômes de fabricant de fromage.....	461	27.44%
Diplômes de fabricant de beurre.....	524	31.25%
Permis de fabricant de beurre et de fromage.....	43	2.55%
Permis de fabricant de fromage.....	173	10.30%
Permis de fabricant de beurre.....	178	10.60%
Sans permis.....	85	5.06%
	1679	100.00%
Diplômes d'expert essayeur de lait.....	1506	89.1%

Cette statistique établit que le nombre de fabricants sans permis diminue chaque année; de 7.46 pour cent qu'il était en 1922, il est passé à 5.06 pour cent en 1923.

Les fabricants qui possèdent leur certificat d'expert essayeur de lait, sont au nombre de 1506, soit 89.1 pour cent du nombre total des fabricants; il en reste 173 seulement qui ne l'ont pas encore. C'est un progrès sensible sur l'année précédente, alors que ces experts étaient au nombre de 930 seulement.

Classification des produits

Durant l'année 1923, les classificateurs du gouvernement fédéral ont fait les enregistrements suivants:

Fromage: 1,452,585 boîtes examinées. La province de Québec en a fourni 532,191 boîtes, soit 36.6 pour cent, qui ont été classifiées comme suit: spécial No 1, 2 p. c.; No 2, 28.1 p. c.; No 3, 2.7 p. c.

Beurre pasteurisé: Sur un total de 210,533 boîtes, la Province en a produit 91,572, dont 37.2 pour cent a été classé spécial; 53.5 p. c. No 1; 8.7 p. c. No 2; 0.6 p. c. No 3. La classification moyenne pour tout le Canada a été: spécial, 21.2%; No 1, 57.8%; No 2, 18.7%; No 3, 2.3%.

Beurre non pasteurisé: Sur un total de 271,989 boîtes, la province en a fourni 263,786 boîtes, dont 64% ont été classées No 1; 33.7% No 2 et 2.3% No 3.

Des progrès

Ces statistiques générales nous indiquent bien qu'il y a eu un progrès assez sensible tant au point de vue de la qualité que de la quantité des produits fabriqués en 1923. Les rapports des inspecteurs montrent que le fromage de première qualité a augmenté de 12.87% et que le fromage de 2ème et 3ème qualité a diminué de 8.555% et de 3.637%. Les données du rapport des classificateurs du fédéral établissent également qu'il y a eu amélioration dans la qualité et que la Province fait non seulement des produits d'aussi bonne qualité que les autres provinces, mais que le pourcentage en est assez élevé. En effet, nous avons fait 68% de fromage de première qualité et le pourcentage de la classe Spécial était plus élevé que la moyenne d'aucune autre province. 37.2% de notre beurre pasteurisé était de la classe Spécial contre une moyenne générale de 21% pour toutes les provinces. La province qui suivait Québec de plus près n'en avait que 17%.

Le concours éducationnel de beurre et de fromage ouvert à toutes les provinces canadiennes a aussi établi que nous avons dans Québec de bons fabricants. Les quelques données qui suivent l'établissent sans conteste. Pour le fromage nous occupons la première place sur toute la ligne, ayant obtenu le nombre de points le plus élevé pour la bonne exécution du travail en conservant 54.42 points sur un total de 55. Les points les plus élevés pour la saveur ainsi que le pointage total ont été obtenus par des fromages de Québec. Notre beurre occupe la 1ère place pour la bonne exécution du travail, ayant obtenu 54.85 sur 55 points. Trois sur six de nos fabriques ont obtenu le maximum des points pour la saveur et nos six fabriques ont obtenu le maximum des points pour l'incorporation de l'eau, la couleur, le salage et l'emballage.

Nous avons fait des progrès, mais nous pourrions en faire davantage en secondant les efforts du Ministère de l'Agriculture qui a fourni une aide généreuse pour augmenter la quantité de beurre pasteurisé. Il est admis par tous ceux qui ont étudié les marchés étrangers que seuls les beurres pasteurisés pourront nous faire une bonne réputation. Nous en produisons, il est vrai, de plus en plus chaque année; mais il ne faut pas oublier que sur 355,358 boîtes qui ont été classifiées, il n'y en avait que 91,572 de pasteurisé, ce qui n'est certainement pas assez.

Des encouragements

L'industrie laitière de notre Province a toujours reçu du gouvernement provincial un encouragement substantiel; nous n'avons qu'à feuilleter les rapports de la Société d'Industrie laitière pour nous rendre compte des subsides généreux qui ont été accordés pour l'amélioration des fabriques et le développement de cette importante industrie.

Depuis dix ans, le gouvernement a dépensé \$1,781,208.44 pour aider l'industrie laitière dans la province de Québec, et, en particulier pour assurer un service d'inspection régulière des fabriques et la classification des produits laitiers; pour le maintien de l'école de laiterie, de sa ferme et de son laboratoire; pour aider à la construction de beurrieres, de fromageries et de chambres de maturation; à l'installation de silos; pour l'organisation de concours et pour l'achat de pasteurisateurs.

L'industrie laitière, qui devient notre industrie nationale, reçoit donc l'encouragement que mérite son importance.

30

30

30